



Association Nationale des Étudiants
en Médecine de France



INTER SYNDICALE NATIONALE
AUTONOME REPRÉSENTATIVE
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE



InterSyndicat National des Internes



ISNCCA

Inter Syndicat National des
Chefs de Clinique et Assistants



REGROUPEMENT AUTONOME
DES GÉNÉRALISTES JEUNES
INSTALLÉS & REMPLAÇANTS



Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes

COMMUNIQUE DE PRESSE

Négociations Conventiionnelles : le fossé intergénérationnel se creuse

Vendredi 26 août 2016.

Si l'accord des médecins libéraux sur le projet de nouvelle convention médicale est désormais acquis, il emporte avec lui les espoirs de renouveau portés par les jeunes médecins. Derrière cette signature en demi-teinte se cache un fossé de plus en plus béant entre des médecins bientôt retraités et une nouvelle génération qui ne se reconnaît plus dans ces modes d'exercices dépassés.

L'UNCAM propose une convention qui prolonge, pour quelques années encore, un modèle d'exercice médical obsolète et qui ne séduit plus, basé sur le paiement à l'acte, l'exercice solitaire, l'absence de pluri-professionnalité et l'absence de coordination ville – hôpital.

La jeunesse médicale tient cependant à reconnaître l'obtention de quelques rares avancées comme l'équité tarifaire entre généralistes et spécialistes, réclamée depuis de nombreuses années, ainsi que l'insertion de la reconnaissance de la maîtrise de stage et du forfait structure. La rareté de ces dernières demeure cependant la preuve que le dialogue conventionnel est aujourd'hui largement dépassé. Les structures représentatives des jeunes médecins ne se reconnaissent plus dans un système conventionnel qui n'aura que très timidement su prendre en compte leurs attentes et leur vision de la médecine de demain.

Le texte finalement adopté ne suscitera pas plus d'envie d'installation au sein de la jeune génération, alors que l'enjeu de cette négociation était de préparer l'avenir pour assurer des soins de proximité de qualité à nos patients et des modes d'exercices en accord avec les aspirations des médecins de demain.

Une prime à l'installation dénaturée ainsi qu'une part de rémunération forfaitaire nouvelle mais anecdotique, sont autant d'exemples qui illustrent à quel point cette convention, conçue pour ne jamais donner la parole aux jeunes, participera un peu plus à la déroute de la médecine ambulatoire française, faute d'attirer de nouveaux installés.

Les jeunes médecins, ignorés par leurs aînés, appellent madame la Ministre des affaires sociales et de la santé à prendre en compte leurs propositions dans le cadre d'expérimentations proposées aux parlementaires lors du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Ils dénoncent un accord conventionnel négocié par des anciens qui, pour certains, seront arrivés à l'âge de la retraite avant même son échéance, alors que près de 8000 jeunes médecins sont chaque année diplômés et directement concernés.

Pour l'ANEMF, Antoine OUDIN, Président.
Pour l'ISNAR-IMG, Yves-Marie VINCENT, Président.
Pour l'ISNCCA, Dr. Julien LENGLET, Président.
Pour l'ISNI, Baptiste BOUKEBOUS, Président.
Pour ReAGJIR, Jacques Olivier DAUBERTON, Président.
Pour le SNJMG, Dr. Émilie FRELAT, Présidente.

Contacts presse :

- Antoine OUDIN, Président de l'ANEMF – president@anemf.org | 06 45 87 97 02
- Yves-Marie VINCENT, Président de l'ISNAR-IMG – president@isnar-img.com | 06 73 07 53 01
- Dr. Julien LENGLET, Président de l'ISNCCA – president@isncca.org | 06 43 21 17 29
- Baptiste BOUKEBOUS, Président de l'ISNI – president@isni.fr | 06 87 97 70 01
- Dr. Émilie FRELAT, Présidente du SNJMG - presidente@snjmg.org | 06 19 90 26 57
- Dr. Jacques Olivier DAUBERTON, Président de ReAGJIR – president@reagjir.com | 06 42 18 40 14